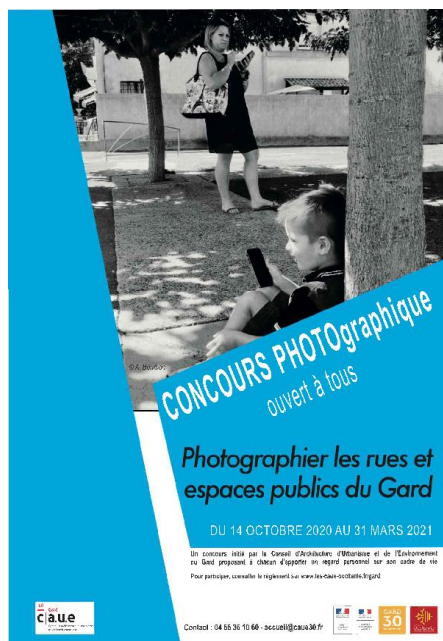


Concours photographique du CAUE30 Photographier les rues et espaces publics du Gard du 14 octobre 2020 au 31 mars 2021

Les bonnes raisons d'y participer

- La participation est totalement gratuite
- Ce concours regroupe 2 catégories : grand public et scolaires
- Le concours est ouvert à tous : aux photographes amateurs ou professionnels, aux majeurs et aux mineurs.
- Libre initiative de choix et de représentation sur la forme et le sens des lieux photographiés qui seront exclusivement gardois.
- Originalité du thème qui met en avant les mutations contemporaines de la rue et des espaces publics
- Des récompenses seront attribuées
- Vous avez du 14 octobre 2020 au 31 mars 2021 pour déposer votre photo.
- Les photographies retenues par le jury seront valorisées dans le cadre d'une exposition. Celle-ci sera présentée sur le site internet du CAUE30, dans le portfolio du concours distribué notamment aux participants et aux établissements scolaires.



Tous les participants et lauréats seront invités à la remise des prix.

Ce concours est une expérience enrichissante. Il est l'occasion de partager avec le plus grand nombre votre passion et votre talent.

Le règlement peut être consulté, téléchargé et imprimé gratuitement en ligne

<https://bit.ly/2SP5nUD>



Bien plus qu'une expo photo !

Événement annuel gardois, le CAUE30 organise son concours photographique. Cette année le choix du thème toujours en rapport avec son cœur de métier, architecture, urbanisme et environnement, invite les participants à **photographier les rues et espaces publics gardois**.

Ce concours photographique a pour objectif de mettre en lumière les mutations contemporaines de la rue et des espaces publics, les possibilités qu'ils ouvrent en termes de construction de soi et de sociabilité. Par une prise de vue assortie de quelques lignes, chacun pourra donner libre cours à son imaginaire.

Contact : Pascale Parat-Bézar, Responsable coordination Sensibilisation, Urbanisme et Paysage
04 66 70 98 56

A propos du CAUE du Gard

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard est une association loi 1901 investie d'une mission de service public et d'intérêt général, née de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Tous ses conseils sont gratuits.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, urbaniste, socio anthropologue...), le CAUE a pour vocation d'éveiller, sensibiliser former et informer tous les publics à la qualité paysagère et architecturale.

Ses missions portent sur : **le conseil aux communes** pour leurs projets d'aménagement, **l'accompagnement des Gardois** dans leurs questionnements liés à la construction, la rénovation, les économies d'énergies, **la formation des agents des collectivités et des enseignants, l'information** (accueil au centre documentaire, édition de fiches techniques, guides architecturaux, articles, ouvrages professionnels, expositions...).

Un programme destiné à tous, des scolaires au grand public est produit deux fois par an. Innovant, créatif et de haute tenue ce programme fait appel aux meilleurs intervenants. Très varié, il est constitué de conférences, concours, expositions, ateliers, circuits pédagogiques, matinée grand public et autres rencontres.